

Quelle stratégie adopter face aux dégâts actuels et prévisibles de l'érosion marine ?



EUCC - France

Atelier de Wissant (6-7 septembre 2006)

Pas-de-Calais



Yvonne Battiau-Queney (Université des Sciences et Technologies de Lille)

Etat des lieux : Wissant, avec sa plage, sa digue promenade, sa station balnéaire, est un élément clé du « Grand Site National des 2 Caps », entre Blanc Nez à l'est et Gris Nez à l'ouest. Elle se situe au fond d'une baie limitée vers le large, dans sa partie ouest par le « banc à la ligne ». La baie se découvre largement à marée basse, grâce à un marnage de plus de 8 m en vive-eau, laissant apparaître de larges affleurements de tourbe. Ceux-ci ne sont qu'un témoin parmi d'autres du démaigrissement de la plage au droit et à l'ouest de la station. Depuis les années 80, la largeur de la plage à marée haute s'est réduite drastiquement, parallèlement à un abaissement du niveau du sable et au déchaussement spectaculaire des palplanches protégeant la digue. Détruite en 2000-2001, celle-ci fut reconstruite à l'identique en 2002.



octobre 2001 : après la tempête



octobre 2002 : reconstruction



mars 2006 : nouvelle menace

Un premier arrêt en haut de la « dune d'aval », en marge ouest de la station, permit d'apprécier la rapidité du recul du trait de côte grâce aux restes du « Mur de l'Atlantique », analysés par P. Lanoy-Ratel et donna lieu à une présentation de l'historique de la plage suivie d'une discussion sur la politique du Conservatoire du littoral et la gestion d'EDEN 62. Cette rapide érosion de la « dune d'aval » contraste avec la progradation du trait de côte et l'engraissement de la « dune d'amont », à l'est de la station, visitée en fin de matinée.

Un fonctionnement morphosédimentaire très complexe en baie de Wissant.

Suggérée par la diversité d'évolution dans le temps (contraste entre l'important ensablement de la plage pendant la dernière guerre et la crise érosive actuelle) et l'espace (contraste entre dunes d'« amont » et d'« aval »), cette complexité est confirmée par les études entreprises par le CETMEF et l'Université du Littoral-ULCO. D'après ces études, la baie serait un système sédimentaire ouvert déficitaire et le niveau très bas de l'estran le long de la digue favoriserait l'exportation du sable. L'approfondissement de la baie entre le « banc à la ligne » et la côte est significatif entre 1977 et 2002 (Aernouts et Héquette, 2006), expliquant sans doute l'accentuation de l'érosion côtière dans la partie ouest de la baie. Néanmoins, il reste encore des incertitudes. Quel est le volume de sable exporté et par où se fait son évacuation vers le large ? La jetée du port de Boulogne a-t-elle un rôle dans le déficit sédimentaire de la baie ? Comment expliquer le fort engraissement de la plage de Wissant pendant la dernière guerre mondiale et pourquoi y eut-il un renversement de tendance à la fin des années 70, avec parallèlement un engraissement notable de la « dune d'amont » ? Quel est le rôle de la dynamique éolienne dans ce système côtier ?

Les solutions envisageables ont été longuement débattues, tant sur le site que lors de la table-ronde du 7 septembre.

Rappelons **les enjeux** : l'érosion marine menace le front de mer de la station (digue et habitations) ; la plage n'existe plus à marée haute ; à marée basse, l'accès à la plage et de la plage à la digue est parfois quasiment impossible du fait de l'affouillement de la base des escaliers, si bien que la sécurité des usagers de la plage n'est plus assurée. Or Wissant est l'un des sites les plus fréquentés de la Région Nord-Pas-de-Calais.

Comme toujours dans ce genre de situation, il existe **trois types de réponses** :

- 1) La défense « dure » en renforçant la digue et les enrochements protégeant la « dune d'aval ». On sait, par expérience, que cela ne fait qu'aggraver la situation en accentuant la déperdition de sable au pied de la digue, lors des tempêtes.
- 2) Le laisser-faire. On renonce à protéger les dunes attaquées en falaise et à restaurer les dégâts à la digue et éventuellement aux habitations. Cette solution a été défendue par certains participants, l'argument principal étant d'ordre financier : le coût des opérations de défense n'est-il pas exorbitant par rapport à la valeur des enjeux ? Un autre argument a été avancé : ce recul stratégique permettrait la reconstitution d'un système plage-dune, au prix, il est vrai, de la disparition du front de mer tel qu'on le connaît aujourd'hui. A tout le moins, il faudrait préparer l'opinion publique à une telle éventualité à moyen terme (20-30 ans) et analyser les conséquences prévisibles sur le paysage de ce Grand Site National.
- 3) La défense « souple » prévoyant un rechargement massif de sable devant la digue et la « dune d'aval ». Le sable serait prélevé à l'entrée du port de Calais. Le rapport de la SOGREAH réalisé dans cette perspective n'était malheureusement pas disponible lors de l'atelier. On ne sait donc rien de précis sur le volume de sable, le coût de l'opération et l'emplacement exact du rechargement. Il ne semble pas que l'on puisse, dans l'état actuel de nos connaissances, prévoir la durabilité d'une telle opération.

L'exemple de Wissant est significatif de ce qui attend nombre de plages et de stations balnéaires menacées par l'érosion côtière. Outre l'évolution nécessaire des mentalités, se pose aussi le problème de la maîtrise d'ouvrage dans le cas d'interventions coûteuses. Propriétaires, collectivités locales et régionales, Etat sont concernés mais se renvoient la balle...

Des mesures de protection ont été engagées par le Conservatoire du littoral, EDEN 62 et la commune de Wissant. Des casiers de pieux en bois et des ganivelles ont été installés au pied de la « dune d'aval » au printemps de cette année. Un suivi serait nécessaire pour apprécier l'efficacité de ces ouvrages destinés à piéger le sable en haut de plage et donc à protéger le pied de la dune.



Vue générale de la baie de Wissant depuis la « dune d'aval » vers l'ouest. Au fond le cap Gris Nez. On reconnaît les restes du « Mur de l'Atlantique », avec un bunker et le mur antichar. Au premier plan, la « dune d'aval » entaillée en falaise et les pieux en bois qui viennent d'être installés.